

**PROCES – VERBAL de la SEANCE
du conseil d'administration du 27 novembre 2023**

Année scolaire : 2023-2024
Numéro de séance : 2
Date de transmission de la convocation aux membres : 15 novembre 2023
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Présidente : M LE NAOUR
Secrétaire de séance : Mme Prabonneau
Quorum (13 ou 16) : 13
Nombre de présents : 19 votants et suppléants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2023

M Le Naour constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 17h09.

Secrétaire de séance : Mme Prabonneau

Absents excusés : VOIR LISTE EMARGEMENT

Examen du procès-verbal du conseil d'administration du 09/11/2023

Ordre du jour :

I/ Vie pédagogique et éducative

- 1) Programme AIS
- 2) Climat scolaire
- 3) Classe à horaire aménagé
- 4) Journée de solidarité

II/ Vie administrative et financière

- 1) Budget prévisionnel 2023 – Rapport du chef d'établissement
- 2) Contrats et conventions
- 3) DBM pour vote
- 4) Délégation de passer des marchés à incidence financière annuelle
- 5) CDI : désherbage
- 6) Plan de financement des voyages scolaires
- 7) Tarif établissement

III/ Questions diverses

Monsieur Le Naour propose l'ajout d'une information concernant la mise en place des mesures de sécurité préconisées par le plan vigipirate.

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 27/11/2023

Qualité		Titulaires		Suppléants	
ADMINISTRATION	Principal	LE NAOUR Eric	P		
	Principal adjoint	MIRAMBEAU Gilles	P		
	Gestionnaire	PRABONNEAU Clarisse	P		
	C.P.E.	ACCLEMENT Véronique	E		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	SUEUR Christophe RABELLE Dominique	P	CLERGET Jean-Marie JOUTEUX Françoise	
	Commune siège	VITET Françoise	P	RAVIAT Isabelle (invité)	P
PERSONNALITE QUALIFIEE		COUDRAIN Pascal	P		
		ABIT Pierre	P		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	DESVEAUX Céline	P	MORTON Guillaume	
		LE BERRIGAUD Marie Pierre	P	VETEAU Lucie	
		DUPUY Margareth	P	CAUGNON Emmanuel	
		DIGUET Delphine	E	OLSZEWSKI Thomas	
		DELAGE Thomas	P	GIRAUD Nina	P
		MESNIER Virginie	P	MORELIS Vincent	
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MICHAUD Sandrine	P	VIAUD Christine	
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	NOCA Jean François		KLINGE Stéphanie	
		GUILLEMET Jérôme		CARPENTIER Stéphanie	P
		JAUD Mélanie	P	RAUCH Charlotte	
		ASSEMAT Gaëlle	P	BILLARD Franck	
		QUESNEL Olivier		DELAVOYS Sandrine	
		LECŒUR Elsa	E	VIEILLERIBIERE Pauline	
	Elèves	FARTHOUAT Poéma	P	JOYEUX Théo	
		BERTHELOT Robin	P	COQUEL Solenn	

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé Membres présents: P

Le Principal remercie les membres présents pour leur engagement dans cette instance essentielle à la vie de l'établissement.

La commune étant représentée par le titulaire et le suppléant, seule la voie de Mme Vitet sera prise en compte pour les votes.

Le Principal soumet le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 09/11/2023 à l'approbation des membres du conseil.

- Acte administratif n°10

- **Votants :** **18 Pour :** **18** **Contre :** **Abstention :**

I/ Vie pédagogique et éducative

I.1) Programme de l'Association Sportive (AS) :

Les orientations de l'AS

- Responsabilisation des élèves
- Mieux vivre au collège
- Ouverture culturelle
- Accueil de tous les élèves

Encadrement : Mr Morton, M. Caugon et M. Olszewski.

Programme :

- Sports collectifs :Badminton, handball, volleyball, ultimate, futsal, football, basketball
- APPN (Activités Physiques de Pleines Natures) : Sortie Surf/ Catamaran/Voile/ VTT/Course d'Oriente/Orientation/Escalade.

Le Président de l'association sportive est, de fait, le chef d'établissement. Pour encourager les inscriptions, une adhésion très modique (15€) est demandée aux élèves. Les activités sportives ont lieu les mercredis après midi, soit en extérieur, soit au complexe sportif du SIFICES. Le minibus est régulièrement emprunté par l'association sportive.

I.2) Climat scolaire

Présentation de l'enquête climat scolaire de mars 2023 et des résultats de l'auto évaluation sur le harcèlement scolaire de novembre 2023 (voir diaporama de présentation).

Monsieur Mirambeau présente une enquête sur le bien être au collège qui a eu lieu l'année dernière. Une quarantaine de questions ont été posées aux élèves de 6^{ème} et 5ème.

En conclusion, les élèves jugent très bonnes les relations entre eux et les adultes. En revanche, la violence est présente entre les élèves. Par ailleurs, les élèves ont un sentiment d'injustice assez fort.

Mme Giraud, professeure, souligne que ce sentiment d'injustice vient en partie du fait que les élèves, victimes de harcèlement, ont le sentiment que le harceleur n'est pas puni.

Le Conseil de Vie Collégienne (CVC) est l'instance qui peut faire aboutir des projets pour améliorer le bien être au collège, 10 élèves de tous niveaux y sont présents.

Monsieur Le Naour propose une composition de cette instance et d'y ajouter un représentant des parents suite à l'échange avec les membres du conseil.

Mme Veteau, AESH, trouve que la présence d'un parent au CVC n'est pas judicieuse. Car cette instance doit permettre de libérer la parole des élèves. En présence d'un parent d'élève, les élèves risquent d'être moins à l'aise pour s'exprimer.

Mme Desveaux, professeure, déplore que les idées émanant du CVC n'aboutissent pas davantage.

Poema Fartouat, représentante des élèves, confirme que les projets lancés au CVC ne se concrétisent pas, excepté le distributeur à serviettes hygiéniques.

La composition du CVC avec l'ajout d'un parent d'élève est validée à l'unanimité.

I.3) Classe à Horaire aménagé

Mr Le Naour informe que la convention avec le club de Handball a été mise à jour. C'est une convention tripartite (le collège, le club de Hand et le SIFICES)

Un conventionnement avec le club de gymnastique est en cours.

I.4) Journée de solidarité

Pour le personnel enseignant, la récupération de la journée de solidarité se fera sous forme de 3 réunions pédagogiques, le soir en dehors du temps scolaire. Pour la journée de solidarité, au total, 7 heures doivent être travaillées.

II/ Vie budgétaire et financière :

II.1) Budget 2024

A l'aide d'un diaporama, la gestionnaire présente le budget des différents services budgétaires.

Pour la partie Recettes, la subvention de fonctionnement donnée par le département est en augmentation par rapport à 2023. En revanche, pour la partie Dépenses la part de la viabilisation a fortement augmenté en raison du coût de l'électricité et risque d'être insuffisante si le prix du kw ne baisse pas.

Le budget tel qu'il est présenté tient compte de ces fortes contraintes et implique des économies quotidiennes : utilisation raisonnée du chauffage, limitation des photocopies, lutte contre le gaspillage. L'utilisation de l'eau ozonée pour le nettoyage des surfaces fait diminuer les achats de produits d'entretien.

Le service Activités Pédagogiques (AP) est présenté en déséquilibre de – 3 174.61€ qui correspond à la prise en charge du coût des accompagnateurs des voyages scolaires par le budget du collège.

Les membres du conseil sont invités à voter le budget 2024 :

- La clé de répartition pour les dépenses de viabilisation entre le SRH et l'ALO est de 33% des factures d'eau et 28% des factures d'électricité, à la charge du SRH. Le calcul de 28% porte sur le réel car il y a un compteur électrique en cuisine.

- Acte administratif n°14

- **Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :**

- Adoption du budget 2024

- Acte administratif séance n°12

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.2) DBM :

Les crédits ouverts en 2023 sont insuffisants pour payer les factures attendues en électricité, il est donc nécessaire de prendre une décision budgétaire modificative d'un montant de 12 000 €.

- Acte administratif séance n°13

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.3) Contrats et conventions :

Les membres du conseil d'administration donnent l'autorisation au chef d'établissement de signer les contrats et conventions listés en annexe de l'acte.

- Acte administratif séance n°16

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.4) Délégation de passer des marchés à incidence financière annuelle

Les membres du conseil autorisent le chef d'établissement à passer des marchés à incidence financière annuelle.

- Acte administratif séance n°11

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.5) Désherbage CDI

Proposition de sortie de l'inventaire des matériels qui ne sont plus utilisés car obsolètes pour mise au pilon.

Approuvée par le Conseil d'Administration, la sortie d'inventaire se traduira par des opérations au cdi, ayant pour objet la suppression des biens.

- Acte administratif n°15

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.6) Financement des voyages scolaires :

- **Plan de financement du voyage à Londres du 05 au 10 février 2024** : Le montant de participation maximum des familles sera de 466€ et un don du FSE de 30 € par élève participant.

Un reliquat du SIFICES permet de prendre en charge la part des accompagnateurs.

- Acte administratif n°17

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

- **Plan de financement du voyage à Madrid du 13 au 17 mai 2024** : montant de participation maximum des familles sera de 400 € et un don du FSE de 30 € par élève participant.

Un reliquat du SIFICES permet de prendre en charge la part des accompagnateurs.

- Acte administratif n°18

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

- **Plan de financement du voyage en Normandie du 13 au 17 mai 2024** : montant de participation maximum des familles sera de 349 € maximum et don du FSE de 30 € par élève participant.

Un prélèvement de 1 895€ est prévu pour régler la part des accompagnateurs.

- Acte administratif n°19

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

- **Plan de financement du séjour en Provence du 24 au 28 juin 2024** : montant de participation maximum des familles de 405€ et un don du FSE de 30€ par élève participant.

Un reliquat du SIFICES et un prélèvement sur fonds de réserves seront nécessaires pour régler la part des accompagnateurs.

- Acte administratif n°20

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

II.7) Tarifs établissement :

Les membres du CA valident la grille des tarifs proposée (voir liste jointe à l'acte).

En 2024, les tarifs n'ont pas augmenté.

Acte administratif n°21

Votants : 18 Pour : 18 Contre : Abstention :

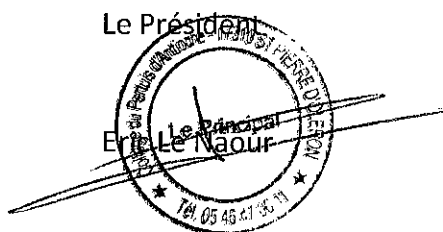
III/ Questions diverses

Suite au plan vigipirate renforcé et à l'enquête de sécurisation des établissements, Mr Le Naour informe le CA que l'établissement est équipé d'une alarme « attentat-intrusion ».

Autre information donnée par Monsieur Le Naour, dorénavant, à l'entrée du collège, les portables des élèves doivent être éteints.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h12.

Le Président



Le secrétaire de séance

Clarisse Prabonneau



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège du Pertuis d'Antioche
Saint-Pierre d'Oléron**



**COLLÈGE
DU PERTUIS D'ANTIOCHE
ST PIERRE D'OLÉRON**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

27 Novembre 2023



Ordre du jour

- ▶ **Vie pédagogique et éducative**
 - *Programme de l'AS UNSS*
 - *Climat scolaire*
 - *Classe à horaire aménagé*
 - *Journée de solidarité*
- ▶ **Vie administrative et financière**
 - *Budget prévisionnel 2024 et rapport du chef d'établissement*
 - *Contrats et conventions*
 - *Délégation*
 - *CDI : Désherbage*
 - *Plan de financement des voyages scolaires*
 - *Tarif établissement*
- ▶ **Questions diverses**



Vie pédagogique et éducative



Programme AS

- ▶ Les orientations de l'AS
 - ❑ Responsabilisation des élèves
 - ❑ Mieux vivre au collège
 - ❑ Ouverture culturelle
 - ❑ Accueil de tous les élèves

- ▶ L'organisation proposée



JOUR	Activité	Lieux	Encadrants
MERCREDI	<p>*Sports collectifs (badminton, handball, volleyball, ultimate, futsal, football, basketball)</p> <p>*APPN (Activités Physiques de Pleines Natures)</p> <p>→ Sortie Surf/ Catamaran/Voile/ VTT/CO/Escalade.</p>	<p>->Complexe Sifice à Saint Pierre d'Oléron</p> <p>->Plage de Vertbois/Collège du château d'oléron/ Plage boyardville</p>	Mr MORTON Mr CAUGNON Mr OLSZEWKI

Résultats de l'enquête

« Climat scolaire - Mars 2023 »

► Menée sur les 6ième / 5ième (168 élèves)

TABLEAU RECAPITULATIF DONNEES CLIMAT SCOLAIRE

Questions	Sentiment d'appartenance Relations entre élèves et adultes Cadre de vie	Taux de satisfaction			Questions	Relations entre pairs Sécurité	Taux de satisfaction		
		COLLEGE	NAT.	NAT.EP(*)			COLLEGE	NAT.	NAT.EP(*)
5	Bien être au collège	92.2	94.1	92.5	6	Bonne ambiance entre élèves	83.8	84.1	79.7
9	Bonnes relations avec les professeurs et professeurs	90.4	87.6	84.9	7	Beaucoup ou plutôt beaucoup de copains et copines	88.0	90.3	91.9
12	Appréciation positive des bâtiments	82.0	80.0	75.4	11	Bien être dans la classe	88.0	90.7	90.1
13	Bonnes relations avec la vie scolaire	86.8	90.3	--	15	Pas ou pas beaucoup de violence	54.5	77.5	64.2
14	Bonnes relations avec les autres adultes du collège	95.8	92.5	91.6	21	Jamais d'absentéisme lié à la violence	84.4	94.0	91.0
16	Confiance dans les adultes du collège	90.4	--	--	22	Jamais d'absentéisme sans autorisation	86.8	85.5	--
17	Satisfaction face aux apprentissages	92.8	90.2	83.3	23(a)	Sécurité dans le collège	87.4	90.1	86.0
10	Réaction des adultes face aux incivilités	78.4	85.3	--	23(c)	Sécurité dans le quartier du collège	67.7	75.7	72.7
8	Application du règlement intérieur	70.7	--	--					
20	Justice des punitions et sanctions	62.9	70.5	67.0					
19	Taux d'élèves jamais punis	18.6	34.0	31.6					
18	Résultats aux évaluations perçus comme justes	84.4	84.3	81.7					

-- signifie qu'il n'existe aucune donnée au niveau national
(*) Education Prioritaire

Questions	Expérience scolaire	Taux	
		COLLEGE	NAT.
24	Appréciation positive des apprentissages au collège	82.0	80.9
27	Travail scolaire personnel (moins d'1h hebdomadaire)	19.2	27.5
28	Difficultés face au travail personnel	43.1	–
29	Avis positif sur l'accompagnement des professeurs - professeurs	77.8	76.1
30	Proportion d'élèves se déclarant en difficulté scolaire	13.2	7.5
31	Implication dans la vie du collège	47.3	–
32	Avis positif sur l'accueil des parents	93.4	–

– signifie qu'il n'existe aucune donnée au niveau national

Questions	MICROVIOLENCES (calcul de l'indice)				Questions	Autres victimations			
	Violences psychologiques	Taux d'élèves concernés				Menaces et harcèlement	Taux d'élèves concernés		
		COLLEGE	NAT.	NAT. EP(*)			COLLEGE	NAT.	NAT. EP(*)
33	Attribution d'un surnom désagréable	35.9	45.5	47.4	43	Menaces	17.4	–	–
34	Moqueries relatives à la bonne conduite	21.6	24.5	21.4	44	Harcèlement	16.8	14.0	–
35	Mises à l'écart	48.5	38.4	29.7		Cyberviolences			
36	Insultes	44.9	50.2	60.3	46	Victime de violences filmées (happy slapping)	3.6	3.0	6.0
38	Humiliations	18.6	19.3	20.8					
	Violences physiques				48	Humiliations ou rumeurs	14.4	9.1	11.6
39	Bousculades	39.5	34.3	34.5	49	Usurpation d'identité	1.8	6.0	7.6
40	Coups	28.1	18.5	20.0		Violences à caractère sexuel et sexiste			
41	Lancers d'objets	18.0	13.0	17.0	50	Voyeurisme	7.8	7.0	6.4
42	Bagarres	19.8	16.0	19.6	53	Sexisme	4.2	8.3	8.1
						Autres violences			
					54	Vols de fournitures scolaires	57.2	48.0	54.0
					55	Vols d'objets personnels	10.8	16.0	14.4
					56	Racket	10.2	7.0	12.7
					57b	Jeux dangereux (participation forcée)	27.3	11.5	18.4

Indice de bien-être

L'indice de climat scolaire ou indice de bien-être est une synthèse des **12** variables relatives au climat scolaire. Cet indice varie entre 0 et 12 et correspond au nombre de réponses positives cochées par l'élève concernant le climat scolaire de son collège. Plus l'indice est élevé, plus le climat est agréable.

- * Bien être dans le collège
- * Ambiance entre élèves
- * Relations amicales
- * Sentiment sur relations entre professeurs élèves
- * Bien être dans la classe
- * Application du règlement intérieur
- * Sentiment sur relations entre élèves et autres adultes du collège
- * Sentiment sur les conditions d'apprentissage
- * Sentiment sur les punitions
- * Sentiment de sécurité dans le collège
- * Absentéisme lié au climat scolaire
- * Sentiment de sécurité dans le quartier du collège

NATIONAL (2017)					LOCAL		
Indice climat scolaire (nombre de réponses positives)	Type établissement				Indice climat scolaire	COLLEGE	Effectifs du collège
	National tous types de collèges	Education Prioritaire	Urbain hors Education Prioritaire	Rural hors Education Prioritaire			
De 0 à 3 "très insatisfaits"	0.6	0.9	0.6	0.5	De 0 à 3	1.8%	3
De 4 à 6 "insatisfaits"	4.3	7.3	4.1	4.1	De 4 à 6	5.4%	9
De 7 à 9 "satisfaits"	21.2	26.2	21.1	18.7	De 7 à 9	25.6%	43
De 10 à 12 "très satisfaits"	73.9	65.6	74.1	76.7	De 10 à 12	67.3%	113
Total	100	100	100	100	Total	100.0%	168

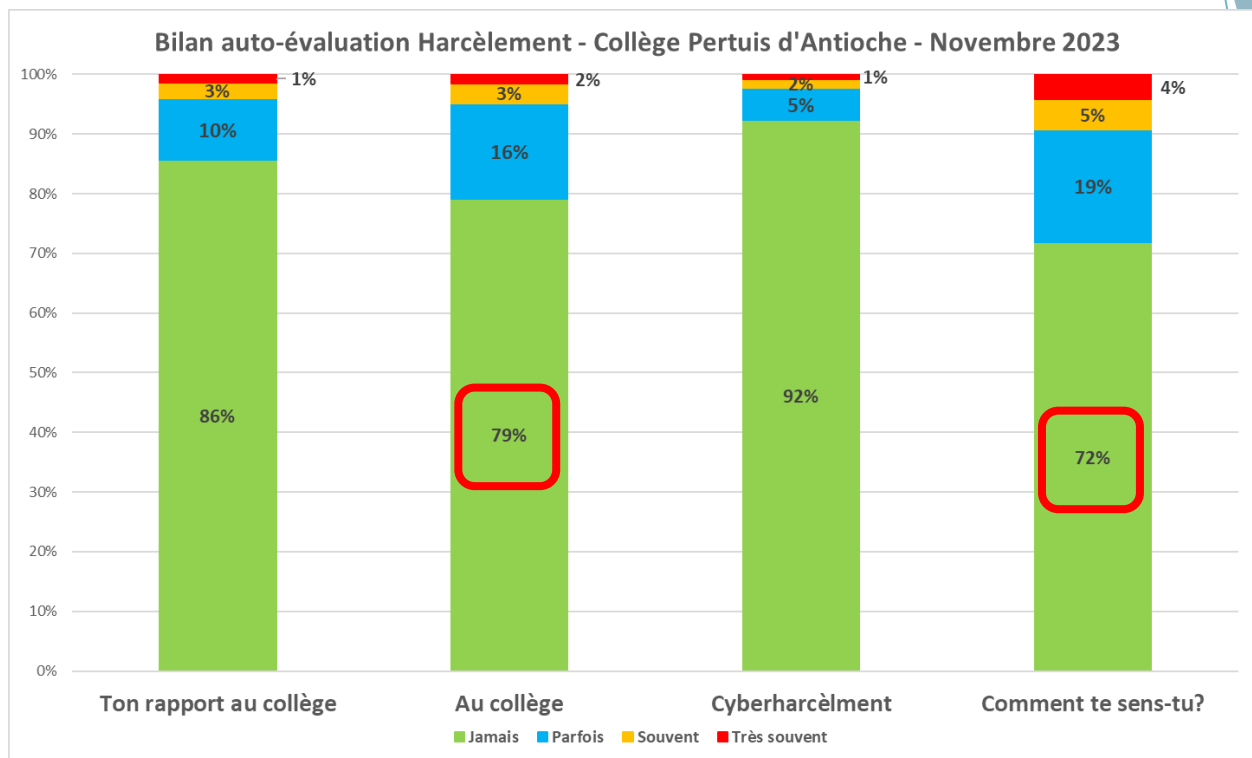
Résultats de l'enquête

« Climat scolaire - Mars 2023 »

- ▶ Il ressort de cette enquête que :
 - Les relations avec l'équipe pédagogique et plus largement avec les adultes au collège sont bonnes,
 - Les mises à l'écart sont fréquentes,
 - Le sentiment d'injustices suite aux punitions et aux sanctions reste fort,
 - La violence physique entre élèves au collège est très présente,
 - Le nombre d'élèves qui se déclarent en difficulté est plus important qu'au national,
 - Le travail personnel reste très léger,
 - La violence physique est très présente.

L'indice « Bien-être » du collège se rapproche plus d'un établissement « EP » que d'un établissement « rural hors EP »

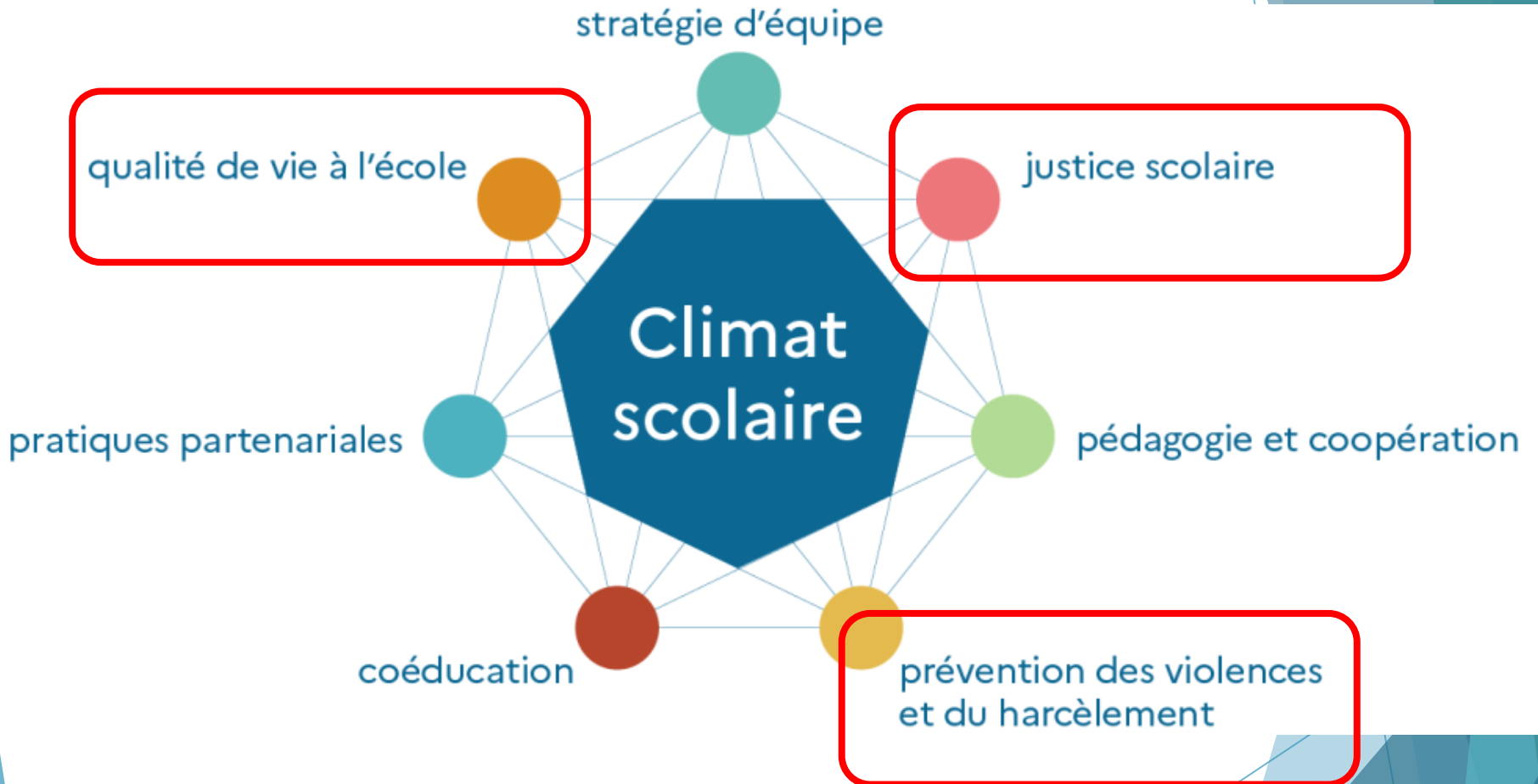
Résultats de l'auto-évaluation sur le harcèlement scolaire - Novembre 2023



► Pour certaines questions, plus de 30 % déclarent :

- Avoir subi des moqueries, des humiliations
- Avoir été mis à l'écart
- Être victimes d'insultes (physique, origine, etc.)
- S'être bagarrés
- Avoir été bousculés volontairement
- Se mettre en colère sans savoir pourquoi

Agir sur le climat scolaire



Les facteurs du climat scolaire

▶ À court terme

- La prévention de la violence

- pHARe - Pilotage : CPE - Principal adjoint

- Qualité de vie

- Mise en place du CVC - Pilotage Principal adjoint



- Justice scolaire

- Point à l'ODJ du CESCE - Pilotage Principal
- Réflexions collectives, analyse des pratiques à envisager

- La stratégie d'équipe, la pédagogie, les relations partenariales et la participation des parents à la vie de l'établissement

- Finalisation du projet d'établissement - Pilotage Principal et adjoint

▶ Classes à horaire aménagé

- Handball = convention signée
- Gymnastique : conventionnement en cours



▶ Journée de solidarité





Informations diverses



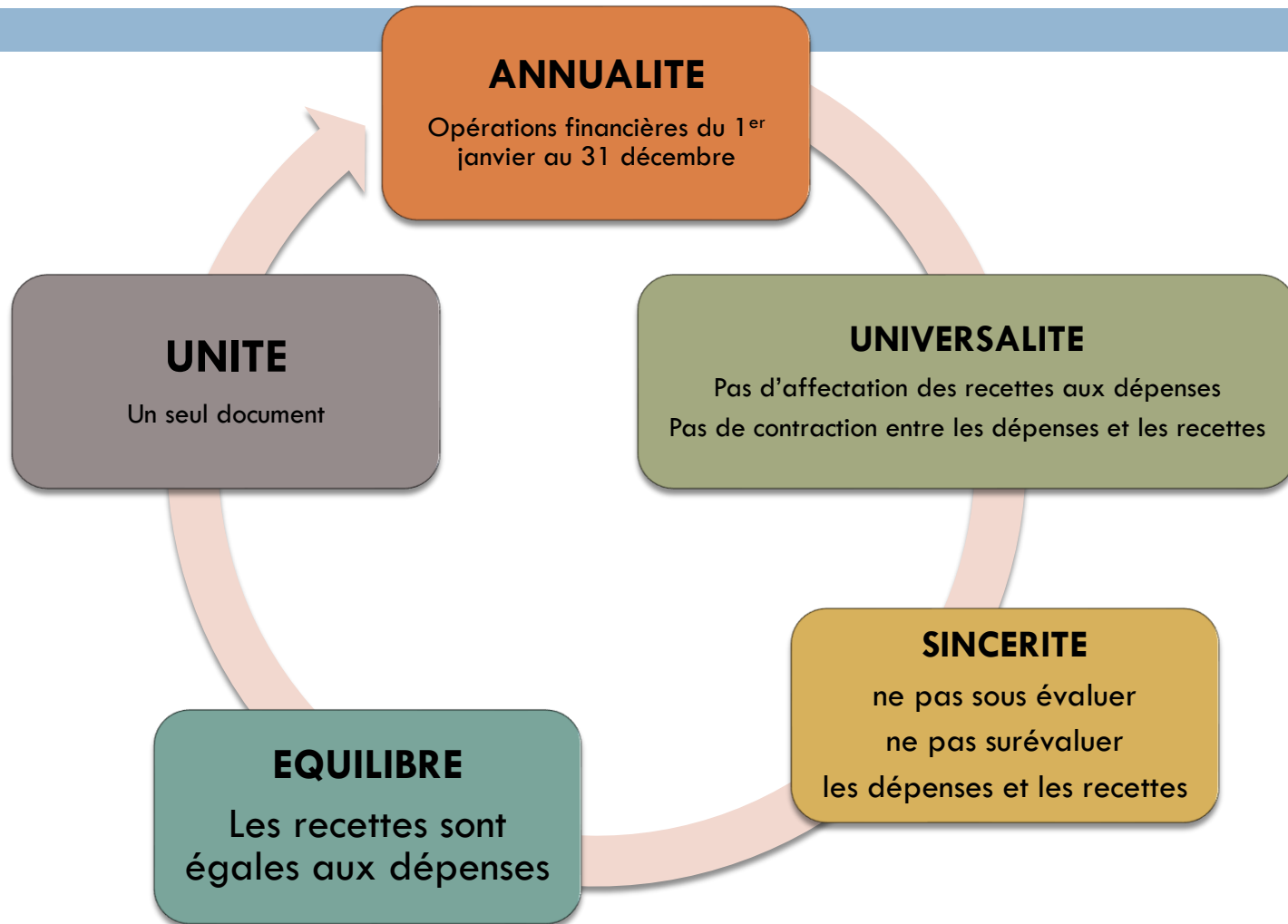


Merci de votre engagement

Prochaine CA : Mi février ou début mars 2024



Les principes budgétaires



LE SERVICE DE RESTAURATION:

Présentation de son budget prévisionnel 2024

Les recettes prévisionnelles du SRH

- SRH financé essentiellement par les familles et les commensaux
- En 2024, augmentation des tarifs de la restauration (forfait + commensaux)
- Le coût journalier du forfait augmente de + 3% (3.25€ au lieu de 3.15€)

n° du Trimestre	nbre jours	coût journalier	Coût trimestriel
trimestre 2 (janv à mars)	44	3.25€	143.00€
trimestre 3 (avril juill)	40	3,25 €	130.00€
trimestre 1 (sept à décembre)	56	3,25 €	182.00€
TOTAL forfait annuel	140	3.25€	455.00 €

Recettes prévisionnelles du SRH

□ augmentation des Tarifs des commensaux

Elève externe (+9%) :	4.10 €	Hôte de passage :	7.00€
Élève de CM2 :	3.25€		
cat C + agent non titulaire (+3%) :	3,30 €		
cat B (+6%) :	4.10 €		
cat A (+4%) :	4,70 €		

Les recettes prévisionnelles du SRH : les effectifs et les repas consommés

Les effectifs au 06 novembre 2023 :

Nbre de DP : 348 pour 393 élèves (88%)

Elèves externe au ticket : 10

Commensaux : 47

Recettes prévisionnelles liées aux forfaits et aux commensaux

	jours	tarif annuel	effectif	total
Forfait 4 jours /an	140	455.00 €	348	158 340.00€
Elèves externes au ticket		4.10€	30 repas	123.00 €
Elèves extérieurs		3.25€	90 repas	292.50€
Commensaux *				7245.00€*
TOTAL				166 000.50€

* détail des recettes prévisionnelles des commensaux

	Repas/an	prix unitaire	total
cat C	700	3.30€	2310.00 €
cat A	1050	4.70€	4935.00 €

Les autres recettes du SRH

- Subvention du département pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Subvention du département de 25% pour l'achat de denrées via la plateforme agrilocale (circuits courts, producteurs de la charente maritime)
- Recette provenant des dégradations (cartes de self)

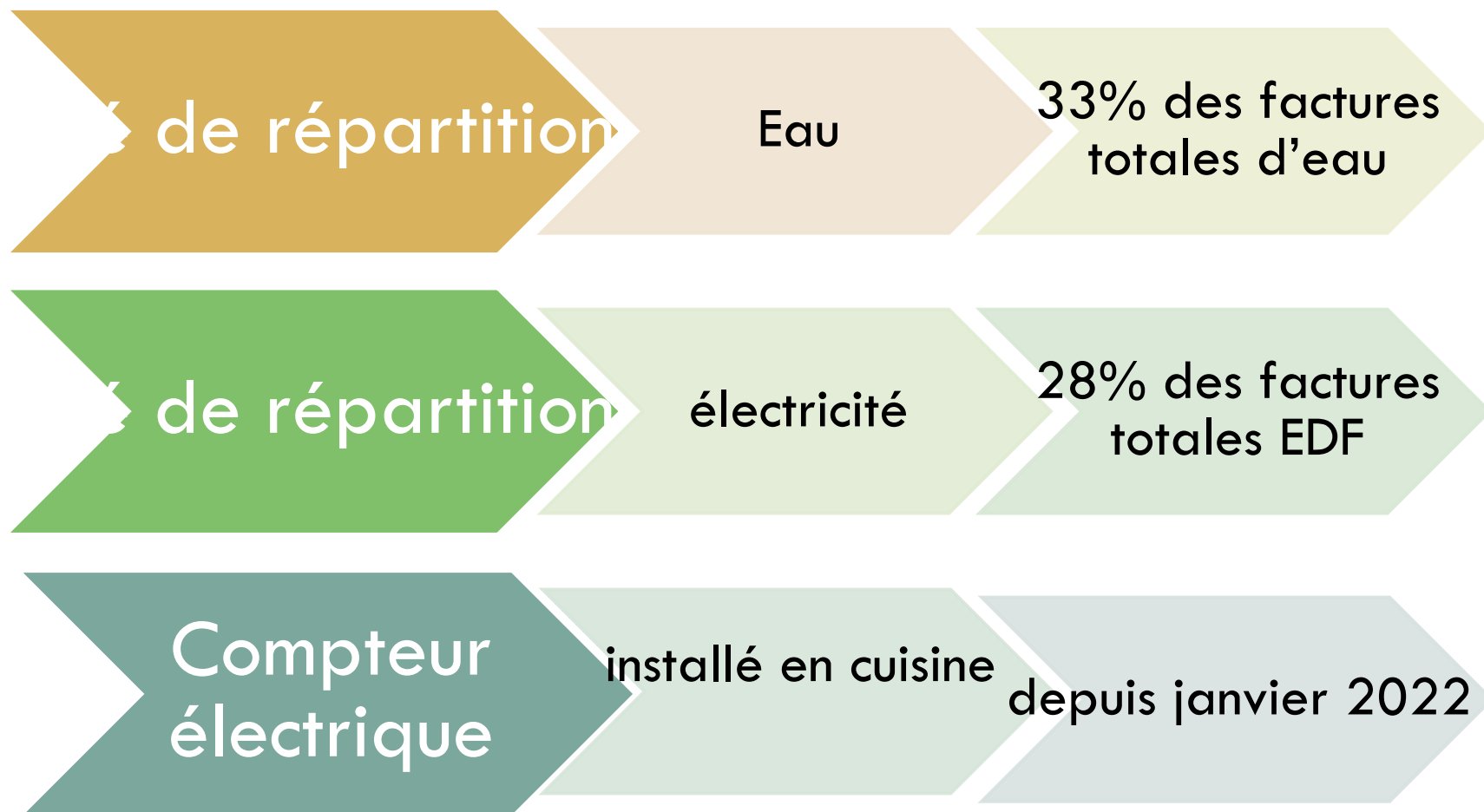
Les dépenses prévisionnelles du SRH

- **Reversement** d'une partie des recettes au département :
 - ➔ **22,5%** pour le Fonds de rémunération des personnels d'internat
 - ➔ **1,50%** pour le fonds commun des services d'hébergement

- **Depuis la réforme des fonctions financières dans l'éple, le SRH doit assumer toutes ses charges :**

Ses contrats d'entretien (nettoyage hottes, enlèvement des graisses, monte-charge, dératisation...), ses produits d'entretien, ses travaux, ses fluides.

Les fluides du SRH

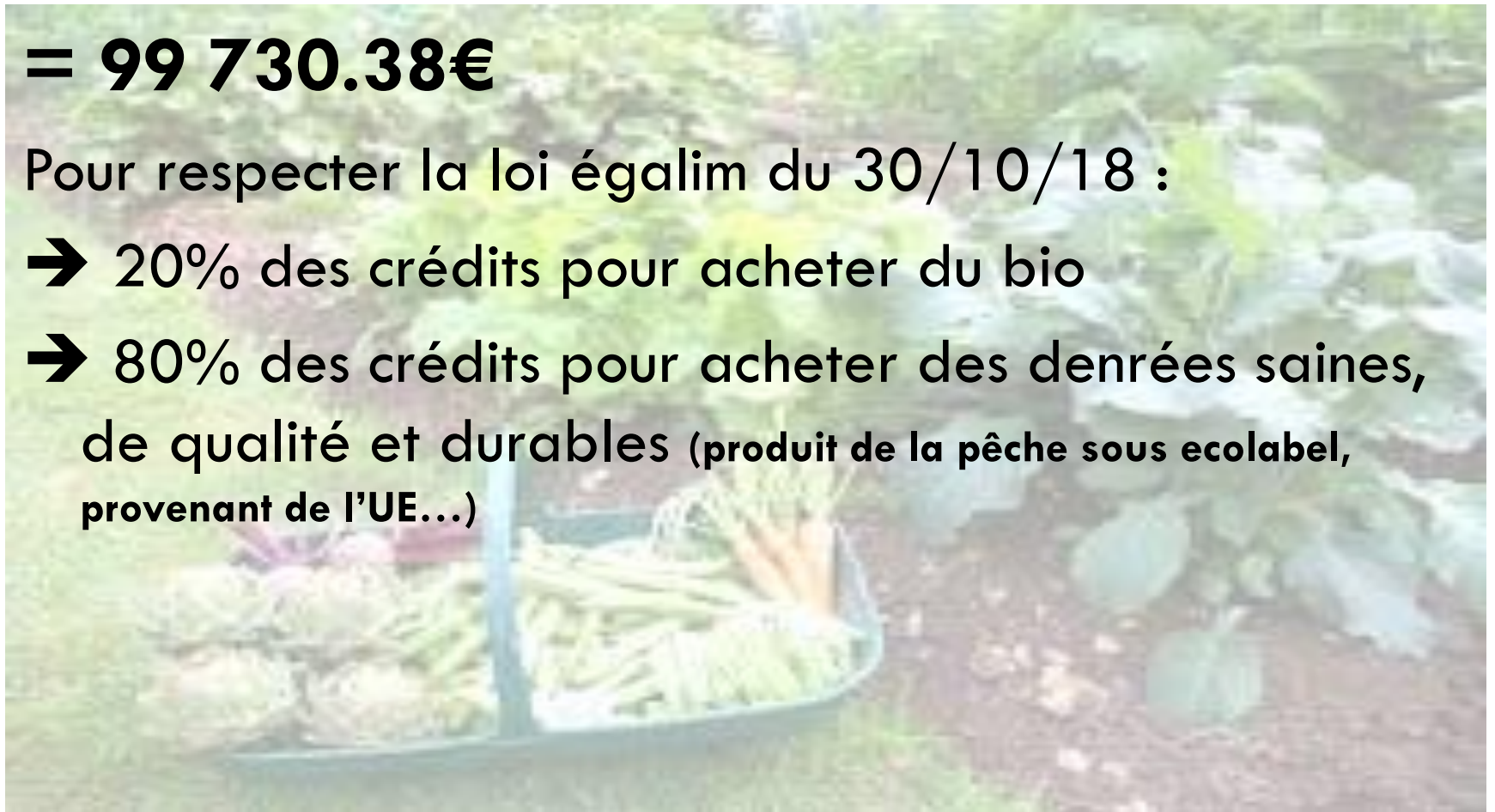


Le crédit nourriture

= 99 730.38€

Pour respecter la loi égalim du 30/10/18 :

- ➔ 20% des crédits pour acheter du bio
- ➔ 80% des crédits pour acheter des denrées saines, de qualité et durables (produit de la pêche sous ecolabel, provenant de l'UE...)



Budget du SRH

- Le budget du SRH est présenté en équilibre
- Recettes = Dépenses
- Budget estimé à 1 68 820.50€.

Le service «ALO» : ses recettes

- **La dotation générale de fonctionnement**
augmentation de + 17% = 94 913€
- L'ALO capte 73% de la DGF
- **Subvention du département de 1 500€** pour des petits travaux d'entretien liés au propriétaire.
- **Les dégradations**
- L'électricité solaire vendue à EDF
- **Les loyers**

Le service « ALO », ses dépenses

Crédits abondés au vu du cofi 2022 + SDD au 09/11/23

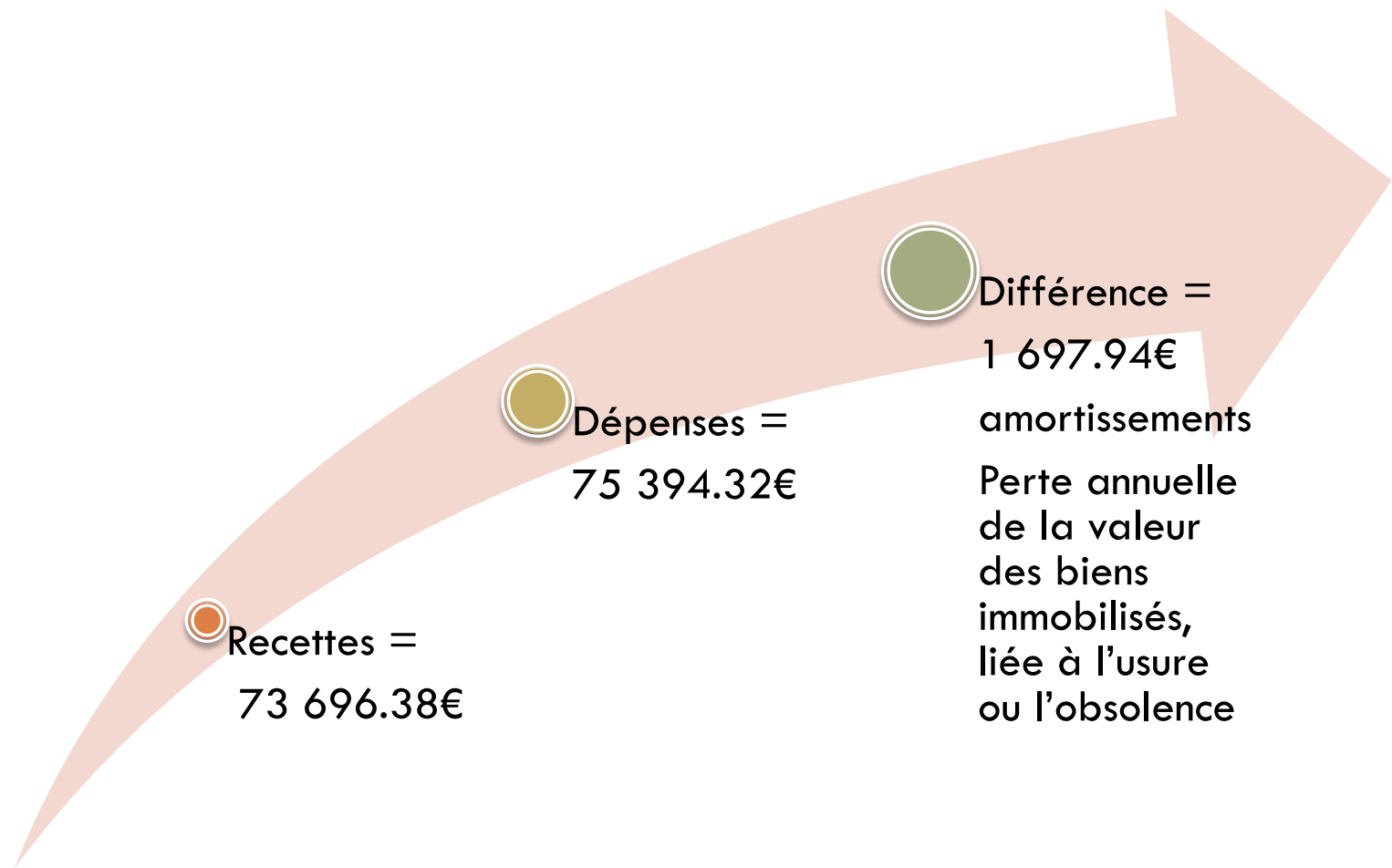
- **Coût des photocopies** : dépense nouvelle depuis janvier 2022
- Sur 8 nouveaux copieurs, 3 dépendent de l'ALO
- **Dépenses de papier et de photocopies** à surveiller
- Depuis février 2023, l'eau ozonée génère moins d'achats de **produits d'entretien**

Les fluides du service général

- Augmentation des crédits ouverts pour l'électricité (+21% par rapport au BI de 2023)
 - Dépenses électriques annuelles estimées à 77 500€ si le kwh continue de coûter 0.386€
- ➔ En cours d'année, nous solliciterons une aide complémentaire du département pour l'électricité**

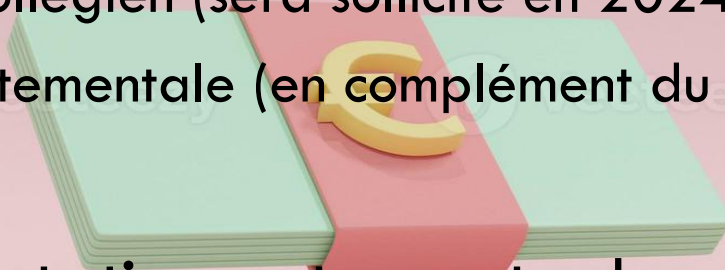


Le Budget du service ALO



Le Service «vie de l'élève»

- Retrace les aides sociales en faveur des élèves en difficulté :
 - Le fonds social des cantines
 - Le fonds social collégien (sera sollicité en 2024 pour les voyages)
 - La bourse départementale (en complément du fonds social)
- Les crédits ouverts tiennent compte de reliquats existants.
- Budget prévisionnel évalué à 5800€.



Le Service «Activités Pédagogiques» : ses recettes

- **27% de la DGF**
- **La subvention globalisée de l'Etat** se tarit (700€ en 2021 et 0€ en 2022 et 2023) → recettes inscrites correspond à un reliquat existant
- **Sorties au cinéma** : subvention de 60% du dept
- **Les dégradations** (manuels et carnets perdus ou abimés)
- **La contribution des familles** pour les voyages scolaires

Les recettes des voyages scolaires en 2024

- ❑ **Londres** du 05 au 10 février 2024 (élèves de 5^{ème}, 4^{ème})
- ❑ **Madrid** du 10 au 16 mars 2024 (élèves de 3^{ème})
- ❑ **La Normandie** sur le devoir de mémoire du 13 au 17 mai 2024 (élèves de 3^{ème})
- ❑ **La Provence romaine** du 24 au 28 juin (élèves de 6^{ème}, 5^{ème})
- ❑ **Don du FSE** : 30€ par élève
- ❑ **Reliquat sifices** de 5581.05€ pour les accompagnateurs



Le Service AP : ses dépenses

**En dépenses, le service AP
comprend 4 domaines**

**Les crédits de
l'enseignement général**

- Les crédits disciplinaires
- Les fournitures générales
- Les photocopies

**Les crédits des services
partagés par toutes les
disciplines**

- Les dépenses affectées au BOP 141
- Pronote
- Le CDI

**Les crédits des actions et
des projets**

- Collège au cinéma
- Les projets divers

Les voyages scolaires

- Londres
- Madrid
- La Normandie
- La Provence

Les crédits de l'enseignement général

□ Les crédits disciplinaires :

- 400€ par discipline classique
- plus, pour les disciplines spécialisées :
 - 1000€ pour physique et techno
 - 1330€ pour la SVT
 - 1100€ pour l'EPS
 - 1300€ pour la musique et arts plastiques

□ Les fournitures pédagogiques générales :

- 3700€ pour acheter feutres, papier...

Les crédits de l'enseignement général/suite

La maintenance des photocopieurs pédagogiques :

- Sur 8 copieurs, 4 dépendent de l'AP
- **Dépense nouvelle** à la charge du collège depuis le 01/01/2022
- Ugap coût copie préférentiel (copie 0.00203€ n&b et 0.0208€ couleur)
- Dépense à surveiller et à maîtriser
- Est fonction de la consommation d'impression et de photocopies

Les crédits pour les services partagés

- **Les manuels scolaires** : crédits ouverts = reliquat
- **Pronote** : logiciel de gestion de vie scolaire
- Redevance annuelle d'hébergement, licence annuelle, consommation de sms
- **Dépenses du cdi (2500€)**

Les crédits pour les actions et les projets

- **Projets reconduits** : la chorale, l'atelier slam, cgénial, la formation des délégués...
- **Projets nouveaux** : appel à projet caralim (sur l'éducation alimentaire des jeunes)
- Pas de subventions extérieures sauf pour cgénial

Le budget du service AP/suite

- Le budget du service AP comprend :
130 053.87€ en recettes et 133 228.48€ en dépenses
 - Déséquilibre de $- 3\ 174.61€$ = part des accompagnateurs.
- ➔ Faire un prélèvement dans les fonds de réserves

Les 4 voyages scolaires



Londres

54 élèves et 5 adultes
du 05 au 10 février 2024
Coût du voyage : 30 349.66€
participation des élèves : **466€**
don du FSE : 1 620€
subvention mobilité du département : 1 000€
Utilisation d'un reliquat sifices pour régler la part des adultes



Madrid

- 55 élèves et 5 adultes
- Du 10 au 16 mars 2024
- Coût du séjour : 25 770€
- Participation des élèves : **400€**
- Don du FSE : 1 650€
- Reliquat sifices pour régler la part des adultes



La normandie

- 54 élèves et 5 adultes
- Du 13 au 17 mai 2024
- Coût du voyage : 22 361€
- Participation des élèves : **349€**
- Don du FSE : 1 620 €
- Prélèvement sur les réserves pour régler la part des accompagnateurs



La provence

54 et 5 adultes
Du 24 au 28 juin 2024
Coût du séjour : 25 665€
Participation des élèves : **405€**
Don du FSE : 1 620€
Reliquat sifices et prélèvement pour la part des accompagnateurs

Les TARIFS des dégradations et de la nuitée

applicables au 1^{er} janvier 2024 (cf CA du 27 novembre 2023)

Objet de la dégradation	€
Carte self perdue ou abîmée	4€
Carnet de correspondance perdu ou abîmé	3.5€
Dégradation de matériel ou de locaux	Coût de remplacement
Manuel scolaire et CDrom de langues perdu ou abîmé	Coût de remplacement
Ouvrage du CDI (petit format) abîmé	5€
Ouvrage du CDI (grand format) abîmé	15€
Ouvrage du CDI petit ou grand format perdu	Coût de remplacement
Badge du portail d'entrée perdu ou dégradé	15€
Passe perdu ou dégradé relevant de l'organigramme des clés du collège	15€
Clé (hors organigramme) perdue ou dégradée	Coût de remplacement
Tarif de la nuitée	15€

Merci de votre attention

